

Lettre ouverte aux Présidents, et aux conseils d'administrations, des Missions Locales

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et messieurs les administrateurs

Suite aux élections municipales de mars, les Conseils d'Administration des Missions Locales (ML) sont en cours de renouvellement. Des élus, attachés aux missions et aux pratiques des ML seront reconduits, des nouveaux accepteront de présider pour la première fois ces structures, acteurs essentiels de la lutte contre l'exclusion et le chômage des jeunes.

Les Missions Locales, comme jamais peut-être depuis leur création, ont besoin d'un réseau de présidents et d'administrateurs engagés et dynamiques pour sauvegarder, développer et faire évoluer un outil qui a fait ses preuves. **C'est la volonté des acteurs locaux et leur implication qui fondent aussi la qualité du réseau dans les villes et dans les campagnes.**

Nous sommes sans doute à la croisée des chemins, la simple évocation des changements en cours suffit à s'en convaincre :

- **La fusion ANPE/ASSEDIC restructure en profondeur le Service Public de l'Emploi (SPE), quelle sera la place du réseau des ML dans cette nouvelle architecture ?**

Elle n'est toujours pas définie, et toutes les options semblent ouvertes : devenir un partenaire ou un prestataire du nouvel ensemble ? Prestataire privilégié ou opérateur parmi d'autres ? Perdre nos compétences emploi,...ou ne faire plus que de l'emploi.... ?

Quelles que soient les évolutions, il faut en être acteur et pas spectateur, réaffirmer notre spécificité et optimiser l'acquis des ML avec l'objectif suivant : **Les jeunes doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement global, individualisé, dans la durée, avec une équité de traitement.**

- **La Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) :**

Elle stabilise (un peu) le réseau mais participe aussi à la pression sur des résultats rapides, ce qui dégrade la qualité de l'accompagnement et tend à favoriser la mise en place d'organisations de travail stressantes.

La culture « idiote » du résultat, telle qu'elle est pratiquée, écrase également la capacité d'innovation et d'évolution des ML, elle conduit à instrumentaliser les jeunes, pour remplir les dispositifs, au lieu d'utiliser les dispositifs au service des jeunes. On trouve là, bien avant la CPO, les sources d'un sentiment massif de mal être dans les équipes.

Mais pour revenir à son aspect positif, la sécurisation financière du réseau, il faut aller plus loin, en associant les intercommunalités, les départements et les régions, dans des conventions pluriannuelles coordonnées. La qualité du travail envers les jeunes est à ce prix.

- **La mise en place du Contrat d'Autonomie Jeunes :**

Si elle ne concerne « que » 45 000 jeunes sur 34 départements, c'est la première fois qu'une logique d'appel d'offre, s'applique sur le coeur de nos missions. Cette mesure est en totale contradiction avec la cohérence territoriale, par le dialogue avec les ML, qui est préconisée par la CPO. Il ne vous aura pas échappé, en tant qu'acteur de la proximité, que les collectivités locales ont d'ailleurs été totalement écartées de la mise en place de ce dispositif. Il concerne pourtant les jeunes les plus éloignés de l'emploi, issus des quartiers les plus en difficulté de nos territoires, où partout les ML sont présentes.

- **La mise en place des Maisons de l'Emploi.**

Quelques ML ont déjà disparu juridiquement pour se fondre dans une MDE (ou MEF, ou MIFE). Ces regroupements interpellent et inquiètent tout le réseau, en particulier sur le devenir de la spécificité et la globalité de l'accompagnement des jeunes. Il est urgent de réaffirmer et de garantir les acquis des ML, tant dans l'originalité de leur accompagnement, qu'en terme de couverture des salariés par la convention collective nationale.

Ces éléments s'inscrivent dans un climat de profond malaise sur le sens et les valeurs de notre travail. Il faut y répondre par des initiatives fortes et une mobilisation de tous les acteurs, pour non seulement défendre nos acquis, mais, surtout, refonder une nouvelle dynamique, territoriale et globale, pour l'insertion des jeunes.

Le Synami-CFDT a d'ores et déjà pris ses responsabilités, en lançant une démarche de recherche-action sur l'avenir des ML, avec le concours de Bertrand Schwartz et de Gérard Sarazin, et en partenariat avec 4 ML. **Nous avons le plaisir de vous transmettre la synthèse de ce premier travail, travail que nous poursuivrons avec des expérimentations sur le terrain organisées par les ML partenaires.**

Nous vous appelons donc à prendre connaissance des constats et propositions que nous faisons, mais aussi et surtout à rencontrer, et à écouter, vos équipes, et à engager les dynamiques, les évolutions et les expérimentations que demandent la nouvelle situation et les besoins des publics. Nous vous appelons aussi à **porter fortement la voix des ML, tant sur vos territoires, qu'à l'échelle nationale à travers la représentation des employeurs.**

Permettez-nous enfin, sur le terrain traditionnel de l'action syndicale, de vous demandez également d'occuper pleinement et au plus vite votre fonction d'employeur, et de contribuer à une amélioration de la vie des salariés. Le réseau a besoin de Présidents et CA engagés, ses 11 000 salariés ont aussi besoin d'employeurs dynamiques qui négocient des avancées sociales et une véritable politique positives des salaires. Sur ce plan, comme sur les enjeux plus généraux, nous ne pouvons nous permettre une « vacance » des Présidents et des CA ou un affaiblissement de leur capacité à s'engager réellement.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les administrateurs, l'expression de notre haute considération.

Paris, le 28 avril 2008,
Le Synami-CFDT